



## Se former tout en travaillant

Par **muel**, le **04/01/2010 à 13:20**

Bonjour,  
Aide-soignante depuis 7ans dans un foyer médicalisé, l'été dernier; j'ai réussi le concours d'infirmier. J'ai du reporté l'entrée en école car mon directeur général a refusé le financement. Après plusieurs relances, je n'ai toujours pas de réponse alors que l'école me demande une réponse pour la reprise des cours en septembre 2010. D'ici septembre, et sans réponse positive de la direction général, j'ai l'intention d'entreprendre l'école tout en travaillant. En effet, actuellement j'ai un poste de nuit, ce qui me permettrait de me rendre à l'école. voici ma question. Puis-je suivre mes études tout en travaillant? Quelles sanctions peut prendre mon employeur?

Par **DSO**, le **04/01/2010 à 17:58**

Bonsoir,  
Il s'agit de votre vie privée. En dehors de votre temps de travail vous faites ce que bon vous semble.  
Cordialement,  
DSO